



Le 20 janvier 2012

La CCVF communique...

Groupe à haut niveau sur la viticulture : une initiative intéressante qui ne doit pas empêcher d'agir rapidement sur l'encadrement des plantations

A l'occasion de la Semaine Verte de Berlin, le Commissaire européen à l'agriculture Dacian Ciolos a annoncé son intention de mettre en place d'un groupe à haut niveau afin de se pencher sur le secteur vitivinicole, et plus particulièrement sur la question des droits de plantation, en lien avec le rapport à mi-parcours que la Commission doit présenter d'ici la fin de l'année.

La CCVF salue cette initiative, qui prend en compte la mobilisation de la viticulture, du Parlement européen et de 13 Etats membres en faveur du maintien de l'encadrement du potentiel de production. Elle rappelle toutefois qu'il est urgent d'agir, afin de donner de la visibilité aux vignerons, et espère que la mise en place de ce groupe ne va retarder une prise de décision.

Par ailleurs, souligne Denis Verdier, président de la CCVF, « *la création de ce groupe à haut niveau ne doit pas non plus être une façon de mettre la viticulture en dehors du débat sur les propositions horizontales de réforme de la Politique Agricole Commune actuellement sur la table, qui peuvent concerner le secteur viticole dans plusieurs domaines. La filière viticole doit conserver des outils spécifiques, mais elle doit aussi prendre sa place sur les sujets transversaux, tels que l'environnement, la préservation des territoires ou la mise en place d'outils pour prévenir les risques et les crises* ».

Contact presse : Stéphanie Piot – Tél : 01 44 17 58 84 – stephanie.piot@vignerons-cooperateurs.coop

Contact dossier : Christine Assy – Tel : 01 44 17 58 86 – christine.assy@vignerons-cooperateurs.coop

La Confédération des Coopératives Vinicoles de France (CCVF) ou Vignerons Coopérateurs de France représente l'ensemble des caves coopératives, les unions de caves coopératives et les vignerons coopérateurs, à travers un réseau de Fédérations départementales et régionales de caves coopératives.

En 2010, les 750 caves et unions représentent 50 % de la production (hors Charentes) ; 65 % des viticulteurs adhèrent aujourd'hui à une cave coopérative.

Les Vignerons Coopérateurs
TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT